

- Nom du client : **LAUMONIER GERARD**
- Adresse desservie : **5 LA CHANTERIE
VILLEDOMER**

→ Message

50231029 343221262590 343

M. LAUMONIER GERARD
5 LA CHANTERIE
37110 VILLEDOMER

→ Contacts

 Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

 Service Clients
 02 44 71 05 50
 Du Lundi au Vendredi de 8h à 18h

 Dépannage 24h/24
 02 44 71 05 58

 TSA 51209
 49412 SAUMUR CEDEX

 Accueil
 2 route de Reugny 37380 MONNAIE
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00,
 l'après-midi sur rendez-vous

Votre facture du **23 août 2022**

Compteur d'eau relevé le **06 juin 2022**

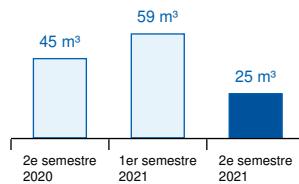
Votre consommation est de **38 m³**

Montant à payer au plus tard le **07 septembre 2022 : 109,49 €**

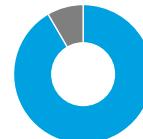
	€TTC
Distribution de l'eau potable	100,27
SMAEP NEUILLE LE LIERRE - VILLEDOMER - AUZOUER EN TOURNAINE	
Organismes publics	9,22
Total facture	109,49
Net à payer	109,49

[détail au verso](#)

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire
IBAN : FR75 2004 1010 1200 8204 3T03 383
ICS : FR86ZZZ003506
RUM : TIP328000250000000000343221262590

Date et Lieu

Signature

M. LAUMONIER GERARD
 5 LA CHANTERIE
 37110 VILLEDOMER

Montant : 109,49 €
 Créditeur : SAUR
 Centre N° 02
 Référence client : 3338010031
 Facture : 343221262590

TIP SEPA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP

41925 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Nos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
 Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel.
 Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

004300022248 LAUMONIER GERARD 20041010120082043T03383

328000000214 4925000000000343221262590678102

10949

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
5 LA CHANTERIE VILLEDOMER	38 m ³	073653	015 mm	07/12/2021 226	06/06/2022 264		
Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m ³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					95,04		100,27
Abonnement					49,25		51,96
Part Syndicale	2e semestre 2022				23,00	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2022				26,25	5,50	
Consommation					45,79		48,31
Part Syndicale	08-12-21 / 06-06-22		38	0,6060	23,03	5,50	
Part SAUR	08-12-21 / 31-12-21		5	0,5387	2,69	5,50	
	01-01-22 / 06-06-22		33	0,5565	18,36	5,50	
Préservation des ressources en eau	08-12-21 / 06-06-22		38	0,0450	1,71	5,50	
► Organismes publics					8,74		9,22
Consommation					8,74		9,22
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	1er semestre 2022		38	0,2300	8,74	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,51 € / m ³ soit 0,00151 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 103,78 €	TVA 5,50 % : 5,71 € TVA sur les débits : 5,71 €					Total facture TTC : 109,49 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE572002534322126259000109490N

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.